

INVITATION PRESSE

Date : 15/04/2024

De la part de service communication
04 79 60 23 05 – relations-presse@mairie-chambery.fr

Modification n°4 du PLUi-HD : réunion d'information le 17 avril 2024

En amont de l'enquête publique sur [la modification n°4 du Plan local d'urbanisme intercommunal habitat et déplacements \(PLUi-HD\)](#), la Ville de Chambéry informe les citoyens sur les demandes qu'elle porte auprès de l'agglomération de Grand Chambéry, responsable du PLUi-HD.

Une soirée d'information et d'échanges se tiendra le mercredi 17 avril 2024, de 17h45 à 21h, en salle Coeur de Mérande, à Chambéry, pour présenter les principales mesures.

Le développement de Chambéry doit se poursuivre tout en étant encadré. C'est pourquoi la Ville de Chambéry demande des modifications des règles d'urbanisme applicables :

Modifications sectorielles

Des modifications sectorielles sont demandées dans des secteurs en tension pour mieux contrôler l'urbanisation : quartiers des Hauts de Chambéry, du Centre, du Biollay et de Bissy. Ces dispositions visent à encadrer la nécessaire densification urbaine tout en préservant le cadre de vie des habitants. Ces modifications ont été présentées aux habitants concernés lors de réunions publiques organisées dans les quartiers en mars et avril 2024.

Modifications thématiques

Des modifications thématiques qui ne sont pas limitées à un seul secteur et définissent des principes d'aménagement pour l'ensemble du territoire communal. Ces orientations qualitatives traduisent la volonté politique de la municipalité en matière d'urbanisme :

- L'OAP Nature en ville qui vise à mieux prendre en compte la place de la nature et sa préservation dans les projets de construction ;
- L'OAP Climat et énergie qui comporte des préconisations pour la conception de logements adaptés au changement climatique ;



- Le retour à Chambéry d'un coefficient d'emprise au sol (CES). Afin que les projets immobiliers comprennent davantage de surface végétalisée et pour limiter le phénomène d'îlot de chaleur urbain, la Ville souhaite appliquer à Chambéry la règle qui s'applique déjà au reste du territoire de l'agglomération ;
- D'autres mesures parmi lesquelles le repérage des arbres remarquables et la réglementation de certains linéaires commerciaux pour préserver le caractère commercial de certains secteurs du cœur de ville.

La municipalité souhaite informer les habitants sur ces modifications importantes pour l'avenir de la commune. Elle propose ainsi une réunion publique d'information ouverte à toutes et tous mercredi 17 avril, de 17h45 à 21h, en salle Cœur de Mérande, à Chambéry, en présence des élus et des techniciens. La Ville entend ainsi contribuer à la bonne information des habitants à la veille de l'ouverture de l'enquête publique menée par Grand Chambéry (22 avril – 30 mai).

› **Au programme de la réunion publique :**

- de 17h45 à 19h15 : visite libre de l'exposition sur le PLUi HD (informations générales, contenu de la modification n°4 et zooms sur les Orientations d'Aménagements et de Programmation Nature en Ville et Energie Climat) ;
- de 19h30 à 20h30 : une table-ronde en présence d'élus pour répondre aux questions des participants.

La séance sera suivie d'un temps convivial.

› Pour en savoir plus : <https://participons.chambery.fr/processes/ModifPLUiHD>

En PJ : l'exposition au format pdf